

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le groupe majoritaire souhaite en ce début d'année vous présenter ses vœux. Nous vous souhaitons à tous et toutes de passer une année apaisée sans connaître de problèmes de santé, de difficultés sociales, d'emploi ou économiques. Nous savons que chacun peut se sentir menacé par des conditions de vie qui s'aggravent : les personnes fragilisées sont les plus exposées. Nous pensons notamment aux problèmes de chauffage des logements dont la facture s'est alourdie du fait de l'envolée des prix des énergies fossiles. Aux problèmes connus s'ajoutent aujourd'hui ceux liés à la question de la détérioration de notre bien commun : La Terre. Pour nous citoyens cela prend la forme d'une évolution du climat de plus en plus erratique et imprévisible : violentes tempêtes, fortes températures ; etc.

L'action de la commune et de ses personnels s'exerce sur tous ces champs avec la préoccupation constante de protéger. Protéger la santé des habitants en luttant contre les pollutions diverses : l'air mais aussi le bruit.

Protéger les plus faibles d'entre nous en accompagnant sur le territoire les actions sociales qui sont décidées au niveau départemental. Protéger les biens de tous en menant une action coordonnée et vigoureuse pour prévenir les actes d'incivilité et poursuivre les auteurs. Protéger contre les effets des crises climatiques notamment en réduisant la consommation énergétique des bâtiments de la ville mais aussi en aidant les personnes qui engagent des travaux pour isoler et aménager leur lieu de vie. Protéger notre cadre de vie en menant une politique résolue en matière d'aménagement de la ville pour préserver les espaces verts de la commune et en luttant contre l'artificialisation des sols. Protéger aussi les espèces vivantes qui concourent à notre bien être en préservant et rétablissant des corridors écologiques.

Le groupe majoritaire, malgré toutes les tentatives de décrédibilisation de l'opposition, poursuit sans relâche cette mission : créer les conditions pour que la ville s'adapte aux changements en cours et préserver le cadre de vie dans une ville apaisée et sûre.

Comptez sur notre détermination et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos idées pour que l'on construise ensemble la ville de demain. Bonne année.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR CARBON-BLANC

Pourquoi n'avons-nous pas voté le CODEV ?

Une grande partie du conseil municipal du 30 septembre a été consacrée au CODEV (Contrat de Développement entre la Métropole et les 28 communes qui la composent). C'est un document important, négocié entre la Métropole et chaque commune, approuvé en conseil métropolitain, puis par chacun des 28 conseils municipaux. Il précise un certain nombre d'actions sur lesquelles Métropole et municipalités se sont mises d'accord. Dans ce contrat, d'une durée de 2 ans, 41 fiches actions ont été retenues pour Carbon-Blanc.

Dans ces fiches, pratiquement rien pour résoudre un des principaux problèmes des Carbonblançais : les déplacements ! 86 % de nos concitoyens travaillent hors de la Commune, 70 % sur la rive gauche. Tous se trouvent bloqués dans des bouchons bien trop célèbres. Ce ne sont pas quelques centaines de mètres supplémentaires de piste cyclable entre les avenues de Bordeaux et de la Gardette, ni le projet d'un itinéraire cycliste entre St Vincent de Paul et St Médard en Jalles, ni l'encouragement à la marche pour aller à l'école, qui permettront d'aller travailler et d'en revenir dans des délais raisonnables. Une des meilleures solutions réside dans le développement du TER métropolitain et donc pour Carbon-Blanc dans l'aménagement de la gare et de ses accès. Une fiche y est bien dédiée, elle a été initiée par la majorité précédente...mais la nouvelle équipe qui se dit écologiste ne prévoit aucun investissement à l'horizon 2024 !

Cet « oubli » est inacceptable.

A travers les fiches qui y sont consacrées, on voit que la municipalité poursuit son projet de 3 groupes scolaires. Mais outre qu'on ne sait rien sur les aménagements prévus et leurs coûts, on constate qu'aucuns travaux ne commenceront avant 2024 ! D'ici là, plusieurs centaines de logements auront été livrés et plusieurs dizaines d'élèves nouveaux auront été inscrits dans nos écoles. Où les mettra-t-on ? Dans des préfabriqués ?

Enfin, il est à craindre que l'on renouvelle, par l'installation à Brignon d'un centre de ressources pour le développement économique de la rive droite, une des erreurs du feu Pôle Bande Dessinée. L'étude prévue à cet effet ne figure que dans le seul CODEV de Carbon-Blanc, alors que plusieurs communes en bénéficieront. Il n'y a aucune raison pour que seule notre commune en supporte la charge.

Dans ce CODEV, négocié entre la Métropole et la municipalité, les vrais intérêts des Carbonblançais n'ont pas été suffisamment défendus et pris en compte : nous ne pouvons pas l'approuver.

Alain TURBY, Cynthia PIQUET, Jean-Paul GRASSET, Guillaume FISCHER, Michelle CORNET, Yohann GIACOMETTI